

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 14 MAI 2025 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Catherine Michaud (poste 5) – *présidente*
Madame Jessica Goulet (poste 2) – *vice-présidente*
Madame Jacynthe Allaire (poste 1)
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Frédérique Forgues (poste 8)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame France Tessier (poste 11)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)
Monsieur Benjamin Brassard (poste 15)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général
Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

SONT ABSENTS :

Madame Sophie Jobin (poste 4)
Madame Julie Néron (poste 7)
Madame Cynthia Larouche (poste 9)
Monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano (poste 12)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0437-25

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visioconfé-
rence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0438-25

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS **et** par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0439-25

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2025;
6. Calendrier scolaire 2025-2026 de Valcanton-Villebois (secteur jeunes) – adoption;
7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 – adoption;
8. Actes d'établissement des écoles et centres 2025-2026 – adoption;
9. Octroi de contrats pour le service d'entretien ménager dans les établissements du Centre de services scolaire de la Baie-James 2025-2030;
10. Octroi de contrat pour la réfection des blocs sanitaires à l'école Saint-Dominique-Savio – secteur Chapais;
11. Octroi de contrat pour l'acquisition de deux (2) bouteurs sur chenille - 80 à 110 HP;
12. Octroi de contrat pour l'acquisition d'une freineuse treuil au diesel sur remorque;
13. Acquisition d'une parcelle de terrain sur le lot 3 866 643 à Chibougamau – dépôt d'une demande au ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
14. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique;
15. Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves ou à être en contact avec eux;
16. Rapport du comité des ressources humaines;
17. Plans d'effectifs 2025-2026 – adoption;
18. Rapport de la direction générale;
19. Formation générale des jeunes – prévision de la clientèle scolaire 2025-2026;
20. Séance de cooptation – 4 juin 2025;
21. Correspondance;
22. Comité de parents;
23. Divers :
 - 23.1 Demande de permis ou certificat auprès d'une municipalité du territoire – délégation;
 - 23.2 Cellulaire et vouvoiement;
24. Période de questions;
25. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

**Adoption du
procès-
verbal de la
séance
ordinaire du
26 février
2025**

RÉSOLUTION CA-0440-25

IL EST PROPOSÉ PAR madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2025, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Calendrier
scolaire
2025-2026 de
Valcanton-
Villebois
(secteur
jeunes) –
adoption**

RÉSOLUTION CA-0441-25

CONSIDÉRANT que le personnel enseignant concerné a été informé et consulté sur le projet de calendrier scolaire 2025 2026;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté sur le projet de calendrier scolaire 2025-2026 pour ce secteur;

CONSIDÉRANT qu’il y a eu entente entre le Centre de services scolaire de la Baie-James et le syndicat des enseignants sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire de la prochaine année scolaire 2025-2026 pour le secteur de Valcanton-Villebois (VVB);

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2025-2026 est conforme au régime pédagogique et à la Loi sur l’instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d’adopter le calendrier scolaire 2025-2026 applicable à la clientèle des jeunes du secteur Valcanton-Villebois (VVB), tel que proposé au conseil d’administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2024-2025-108.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Plan triennal
de
répartition et
de
destination
des
immeubles
2025-2028 –
adoption**

RÉSOLUTION CA-0442-25

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu d’adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028;

CONSIDÉRANT que le comité de parents et les municipalités du territoire ont été consultés;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** d’adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028*, effectif à compter du 1^{er} juillet 2025, tel que présenté au conseil d’administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2024-2025-109.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Actes
d’établisse-
ment des
écoles et
centres 2025-
2026 –
adoption**

RÉSOLUTION CA-0443-25

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu d’adopter les actes d’établissement des écoles et des centres 2025-2026;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d’adopter les *Actes d’établissement des écoles et des centres 2025-2026*, effectif à compter du 1^{er} juillet 2025, tels que présentés au conseil d’administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2024-2025-110.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Octroi de
contrats
pour le
service
d’entretien
ménager
dans les
établisse-
ments du
Centre de
services
scolaire de la
Baie-James
2025-2030**

RÉSOLUTION CA-0444-25

CONSIDÉRANT l’appel d’offres public « 2025-04 – Service d’entretien ménager dans les établissements du Centre de services scolaire de la Baie-James »;

CONSIDÉRANT que l’ouverture des soumissions a eu lieu le 7 mai 2025, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l’analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** d’octroyer le contrat d’une durée de cinq (5) ans pour le service en entretien ménager au plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour chacun des lots suivants :

LOT	ÉTABLISSEMENT	ENTREPRENEUR	ENDROIT	MONTANT (AVANT TAXES)
1	École Saint-Dominique-Savio	JF inc.	Amos	535 000 \$
2	École Le Filon	JF inc.	Amos	550 000 \$
3	Complexe Vinette	Maintenance Euréka ltée	Thetford Mines	602 000 \$
4	École Notre-Dame-du-Rosaire	Maintenance Euréka ltée	Thetford Mines	351 450 \$
5	École Vatican II	Maintenance Euréka ltée	Thetford Mines	402 550 \$
6	Centre administratif	Maintenance Euréka ltée	Thetford Mines	213 470 \$
7	École Bon-Pasteur	Maintenance Euréka ltée	Thetford Mines	282 850 \$
8	École La Porte-du-Nord, CFPBJ et CFGABJ	JF inc.	Amos	1 200 000 \$
9	École Boréale, école La Taïga, Pavillon administratif, CFPBJ et CFGABJ	JF inc.	Amos	1 045 000 \$
10	École Jacques-Rousseau	Les Entretiens FB Net inc.	Radisson	489 598 \$
11	École Le Delta	Amelaf Entretien inc.	Val-d’Or	493 200 \$
12	École Galinée	Amelaf Entretien inc.	Val-d’Or	540 000 \$
13	École Beauvalois	Pelletier Nettoie tout d’Abitibi inc.	La Sarre	376 603,95 \$

ET de mandater le directeur du Service des ressources matérielles pour signer les contrats à intervenir.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
la réfection
des blocs
sanitaires à
l’école Saint-
Dominique-
Savio –
secteur
Chapais**

RÉSOLUTION CA-0445-25

CONSIDÉRANT l’appel d’offres public « 2025-05 – Réfection des blocs sanitaires à l’école Saint-Dominique-Savio – secteur Chapais »;

CONSIDÉRANT que l’ouverture des soumissions a eu lieu le 5 mai 2025, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l’analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** d’octroyer le contrat pour la réfection des blocs sanitaires à l’école Saint-Dominique-Savio – secteur Chapais au plus bas soumissionnaire conforme, soit l’entreprise *Construction Bon-Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de trois cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux dollars (389 382 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur du Service des ressources matérielles pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
l’acquisition
de deux (2)
bouteurs sur
chenille - 80
à 110 HP**

RÉSOLUTION CA-0446-25

CONSIDÉRANT l’appel d’offres public « 2025-15 – Acquisition de deux bouteurs sur chenille – 80 à 110 HP »;

CONSIDÉRANT que l’ouverture des soumissions a eu lieu le 12 mai 2025, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l’analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles en collaboration avec l’équipe du Centre de formation professionnelle de la Baie-James;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles et de la direction du Centre de formation professionnelle de la Baie-James;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Benjamin Brassard **ET RÉSOLU** d’octroyer le contrat pour l’acquisition de deux bouteurs sur chenille – 80 à 110 HP au plus bas soumissionnaire conforme, soit l’entreprise *Équipements SMS – Région Est du Canada* de Chicoutimi, pour un montant de trois cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent vingt-cinq dollars (385 525 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
l’acquisition
d’une
freineuse
treuil au
diesel sur
remorque**

RÉSOLUTION CA-0447-25

CONSIDÉRANT l’appel d’offres public « 2025-16 – Acquisition d’une freineuse treuil au diesel sur remorque »;

CONSIDÉRANT que l’ouverture des soumissions a eu lieu le 12 mai 2025, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l’analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles en collaboration avec l’équipe du Centre de formation professionnelle de la Baie-James;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles et de la direction du Centre de formation professionnelle de la Baie-James;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** d’octroyer le contrat pour l’acquisition d’une freineuse treuil au diesel sur remorque au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Les Entreprises Saulnier inc.* de Saint-Gabriel-de-Brandon, pour un montant de deux cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-dix-huit dollars et trente-six cents (221 298,36 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Afin d’éviter tout conflit d’intérêts pour le point **Acquisition d’une parcelle de terrain sur le lot 3 866 643 à Chibougamau – dépôt d’une demande au ministère des Ressources naturelles et des Forêts**, madame Jacynthe Allaire se retire des délibérations, il est 19 h 36.

Acquisition
d’une
parcelle de
terrain sur le
lot 3 866 643
à Chibouga-
mau – dépôt
d’une
demande au
ministère des
Ressources
naturelles et
des Forêts

RÉSOLUTION CA-0448-25

CONSIDÉRANT le souhait du Centre de services scolaire de la Baie-James d’acquérir une parcelle de terrain, située sur le lot 3 866 643 du cadastre officiel du Québec derrière l’école Vatican II à Chibougamau, pour l’agrandissement de la cour d’école et l’aménagement de classes « nature »;

CONSIDÉRANT l’article 37 de la Loi sur les terres du domaine de l’État;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d’autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, M. David Tremblay, à titre de représentant mandataire, à déposer une demande auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour l’acquisition d’une parcelle de terrain sur le lot 3 866 543 du cadastre officiel du Québec **ET** à signer tous les documents officiels exigés.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Madame Jacynthe Allaire rejoint l’assemblée, il est 19 h 40.

POINT 14 – RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D’ÉTHIQUE

Mme Jacynthe Allaire, porte-parole du comité de gouvernance et d’éthique, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 30 avril 2025. Quelques questions sont soulevées et répondues.

Code
d’éthique
applicable
aux
membres du
personnel et
à toute

RÉSOLUTION CA-0449-25

CONSIDÉRANT l’article 258.0.1 de la Loi sur l’instruction publique qui oblige les centres de services scolaires à se doter d’un code d’éthique applicable aux membres de son personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d’élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux, selon la forme prescrite par le ministre;

personne
appelée à
œuvrer
auprès des
élèves ou à
être en
contact avec
eux -
adoption

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 30 avril 2025 pour procéder à l'étude détaillée du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Jacynthe Allaire, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique quant à l'adoption dudit code d'éthique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et de procéder à l'adoption du *Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves ou à être en contact avec eux*, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2024-2025-111.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 16 – RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Catherine Michaud, porte-parole du comité des ressources humaines, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 12 mai 2025. Une question est soulevée et répondue.

Plans
d'effectifs
2025-2026 –
adoption

RÉSOLUTION CA-0450-25

CONSIDÉRANT l'article 86 du *Règlement numéro 70-2024 relatif à la délégation de pouvoirs du CSSBJ*, qui prévoit que les plans d'effectifs nécessitent une approbation du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité des ressources humaines, le 12 mai 2025;

CONSIDÉRANT la présentation sommaire faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Catherine Michaud, porte-parole du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources humaines quant à l'adoption des plans d'effectifs 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité des ressources humaines **ET** d'adopter les plans d'effectifs 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration. Une question est soulevée et répondue.

POINT 19 - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE 2025-2026

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l’enseignement et des services complémentaires, présente la clientèle prévisionnelle 2025-2026, en date du 28 février 2025, qui s’élève à 1 672 élèves et qui indique une baisse de la clientèle totale de l’ordre de vingt (20) élèves. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 20 - SÉANCE DE COOPTATION – 4 JUIN 2025

Mme Lyne Grenier, secrétaire générale, fait le suivi des processus de désignation pour les différents postes (membres parents, membres du personnel et membres de la communauté).

Elle tient à préciser qu’une séance de cooptation devra se tenir au plus tard le 15 juin 2025, pour la désignation des membres de la communauté. Elle précise que pour cette séance de cooptation, seuls les représentants des parents et des membres du personnel seront conviés, comme le prévoit la Loi sur l’instruction publique.

La séance de cooptation se tiendra de façon *virtuelle*, le 4 juin 2025 à compter de 18 h.

POINT 21 – CORRESPONDANCE

Aucune correspondance. La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec sera transmise aux membres, par courriel, de façon mensuelle.

POINT 22 – COMITÉ DE PARENTS

Mme Jessica Goulet, présidente du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 24 mars 2025, de la séance extraordinaire du 14 avril 2025 et de la séance ordinaire du 28 avril 2025. Une question est soulevée et répondue.

Demande de permis ou certificat auprès d’une municipalité du territoire – délégation

RÉSOLUTION CA-0451-25

CONSIDÉRANT les exigences administratives de certaines municipalités du territoire quant à l’octroi d’un permis ou d’un certificat pour des travaux de construction;

CONSIDÉRANT la demande de la direction du Service des ressources matérielles d’obtenir l’autorisation de signer ce type de demande auprès d’une municipalité du territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général quant à cette autorisation;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** que le conseil d’administration autorise le directeur du Service des ressources matérielles, M. David Tremblay, à signer tout document relatif à une demande de permis ou de certificat

pour des travaux de construction auprès d’une municipalité du territoire **ET** que cette résolution soit valide jusqu’à ce qu’une nouvelle résolution vienne modifier la teneur de l’autorisation.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

POINT 23.2 – CELLULAIRE ET VOUVOIEMENT

Le directeur général, M. Michel Laplace, présente brièvement ces deux nouvelles mesures : l’interdiction du cellulaire dès la rentrée scolaire 2025-2026 et l’obligation du vouvoiement dès janvier 2026. Il y a une discussion et quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 24 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

**Levée de la
séance**

RÉSOLUTION CA-0452-25

CONSIDÉRANT que les points à l’ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Benjamin Brassard **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 20 h 49.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Catherine Michaud,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale